

# SOLIDARITES STJULIEN-STLOUIS

## Lettre du Printemps 2026

Cher.ère membre et ami.e de l'Association,

Cette lettre a 3 parties :

- Dates importantes
- Nouvelles de l'Association
- Nouvelles du Sénégal



### 1. DATES IMPORTANTES

**Dimanche 24 mai, Troc de Plantes au Jardin de La Maison David.** Apollon sera là pour les plantes de 10 à 13h, mais notre association aura un stand aussi et nous serons présents de 10 à 15h, avec bissap et nourriture sénégalaise sur place ou à emporter. Venez nous rendre visite !

**Vendredi 5 juin, 20h, Concert La Terza Brigada (Créations Solidaires),** Librairie des Recyclables, 53 rue de Carouge, Genève. Réservation : +41 22 328 60 44.

**DGES - Guitare en Scène, juillet 2026 :** nous avons appris avec tristesse que le Comité de GES n'a pas renouvelé leur collaboration avec les Thérapeutes Corporels de Genève (coordinateur : Cyrille Rose) et que, par voie de conséquence, nous n'aurons pas notre stand près du leur et perdons le fruit de la générosité des personnes venant se faire masser... En juillet 2025 nous avons reçu quelque 1'300 €, très utiles pour nos actions écologiques au Sénégal. Espérons que cette décision sera modifiée pour le festival 2027...

### 2. NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

**2.1 Assemblée Générale de l'Association, 30 mars :** Merci beaucoup à la trentaine de membres qui ont participé à notre assemblée, dont la plupart ont réglé leur cotisation sur place. Vous pouvez trouver notre Rapport annuel d'activités sur notre site : [www.solidaritesstjulienstlouis.fr](http://www.solidaritesstjulienstlouis.fr)  
En 2025, nos membres ont été très généreux, MERCI ! Nous remercions vivement les autres soutiens de l'association :

En faveur des enfants de MERERUE : nous avons bénéficié de dons du **Club Richelieu** (de Genève et International Europe) de **1'260 €** pour les repas et les apprentissages.

En faveur des actions écologiques : nous avons reçu la somme de **1'525 €** des **Créations Solidaires**.

Et de **Guitare En Scène** la somme de **1254 €**

En 2025, nous avons reçu deux subventions publiques :

- La Commune de St Julien nous a versé une **subvention de 750 €** en rapport principalement avec nos *animations sur l'écologie et notre nouvelle Brochure*, et nous bénéficions d'un local communal ;
- Le Conseil Départemental nous a versé une **subvention de 700 €**.

**Merci à ces divers acteurs dont l'aide financière est essentielle.**

**Comité de l'association** - Voici les décisions principales :

Un grand merci à **Geneviève Chardon**, membre du comité pendant plus de 5 ans, et qui a été d'une grande fidélité à nos réunions et à nos stands ! Elle reste une amie de l'association, bien sûr.

Un grand merci aussi à **Christian Robert**, notre trésorier depuis 6 ans, qui nous quitte. C'est **Jean-Maurice Griffon** qui, depuis janvier dernier, est notre trésorier. Merci de nous avoir rejoints !

Nous accueillons **2 nouvelles membres :** **Marie-Claude Béchet**, qui travaille en région Rhône Alpes dans la formation des adultes, et que nous connaissons depuis deux ans ; **Isabelle La Cour**, gynécologue à Annecy (en train

de prendre sa retraite), qui habite Feigères et qui a déjà collaboré avec la directrice de MERERUE, Anne-Marie Sow, pour la sensibilisation des jeunes lycéens aux questions de leur vie relationnelle.

**Geneviève Mulvey** quitte la présidence que **Fanny Kuakivi** accepte de prendre - un immense MERCI - épaulée par **Jean-François Maurin**, vice-trésorier, qui assumera au jour le jour les actions de l'association (ressources, dépenses, virements au Sénégal, etc.).

**COMITE 2026-2027** : Marie-Claude Béchet, Philippe Bermond, Brit de Chasse, Marie-Thérèse Fayot, Jean-Maurice Griffon, Fanny Kuakivi, Isabelle La Cour, Claire Lelogeais, Jean-François Maurin, Geneviève Mulvey, Anne Nayrand, Catherine Place.

**La COTISATION** reste la même : Membre : 25 € - Membre bienfaiteur : 100 €



Devant : Fanny Kuakivi, Anne Nayrand, Brit de Chasse, Isabelle La Cour  
À l'arrière : Geneviève Mulvey, Jean-Maurice Griffon, Marie-Thé Fayot, Catherine Place, J-François Maurin  
Tout derrière : Philippe Bermond. Manquent Claire Lelogeais et Marie-Claude Béchet

**2.2 Permanence de L'association** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 15 à 17h (hors vacances scolaires d'été).

**2.3 Concert de La Terza Brigada Le 2 mai à Genève** : trio très sympathique de chansons d'amour et d'humour, concert des Créations Solidaires au profit de notre association. Un grand merci !

**2.4 Séchoirs solaires installés à Diarra et à Gandon** : deux séchoirs solaires au profit de deux coopératives ont été financés au dernier trimestre de 2025 et en janvier de cette année.

A Diarra, village proche de Dagana au nord du pays, c'était une promesse faite au cours de notre voyage de 2022... Les femmes vont sécher mangues, tomates, fruits et céréales. Voici une des photos qu'elles nous ont envoyées. D'ici, c'est difficile de réaliser l'espoir et le courage que procure cette réalisation à ces femmes qui tiennent souvent le village par leur travail aux champs et avec les enfants.



### 3. NOUVELLES DU SENEGAL

*Merci de nous envoyer vos informations !*

**3.1 Emigration des Sénégalais** – Cette émigration entraîne chaque année la mort de nombreux jeunes migrants : près de 1'900 morts en mer sur la route des Canaries en 2025. Après une année record en 2024 - près de 47'000 arrivées aux îles Canaries, l'année 2025 a marqué une chute importante, en raison de la coopération sécuritaire. Au nord est du pays, des initiatives sont mises en place pour retenir ces jeunes, souvent dynamiques, et bâtir un avenir local plus solide. Certes, dans les villages de la région de Matam, l'aide financière de la diaspora représente en moyenne 30% des revenus des ménages. Et nous savons que cette année 2026 l'Espagne, devenue un pays d'accueil des Sénégalais ces dernières années, va régulariser plus d'un demi-million de travailleurs immigrés. Ces villages tentent d'aider les jeunes à continuer leurs études, à développer le maraîchage et d'autres activités, par exemple la plantation des Acacias Sénégal, qui poussent même sur des sols arides et secs, et qui fournissent la gomme arabique.

Selon le Journal d'Arte du 7 mai 2026, à M'Bour, au centre ouest du pays, des femmes, veuves de leur mari parti avec l'espoir d'émigrer en Espagne, ont créé un groupement pour s'entraider moralement et matériellement, et leurs enfants, orphelins de père, sont regroupés pour une thérapie collective 'ceux qui restent'...

**3.2 'Le défi de nourrir le Sénégal par les Sénégalais', article du 1<sup>er</sup> avril 2026, La Croix/Parlons écologie** : résumé de cet article intéressant et prometteur en particulier pour le nord du pays. Le PASTEF (parti des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité), au pouvoir depuis 2024 mise sur le bassin fluvial du nord pour nourrir la population sans importation : objectif d'autosuffisance pour 2030. Un exemple dans le nord : dans la commune d'Orkadiéré, se met en pratique un projet pilote, appuyé par la Fédération des organisations non gouvernementales (Fongs – Action paysanne), avec l'appui financier du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD)-Terre Solidaire. Des hectares ont été plantés pour les légumes à l'ombre des goyaviers et des citronniers. Onze puits et un système de pompage alimenté par des panneaux solaires sont répartis sur les surfaces cultivées et les femmes ont été formées à l'agriculture biologique, ainsi qu'à l'entretien du système d'irrigation.

Les femmes et leurs familles sont mieux nourries, les surplus vendus pour augmenter les revenus. Les femmes notamment sont encouragées à monter des caisses communautaires pour se prêter mutuellement de l'argent. La production aquacole se développe aussi vivement pour faire face à la baisse de la pêche, elle a augmenté de près de 50% en un an pour atteindre 3'000 tonnes.

### 3.3 Restitution des biens culturels pillés pendant la colonisation :

Le 7 mai, le Parlement français a définitivement adopté, après un vote au Sénat, une loi-cadre facilitant les restitutions d'œuvres pillées durant la colonisation française, réclamées depuis des années par les pays africains, avec l'ambition pour le gouvernement d'ouvrir "une nouvelle page" de ses relations. C'était une promesse du président Macron depuis 2017, dans son discours à Ouagadougou.

Le texte vise les biens ayant été pillés entre 1815 et 1972. Avec ce cadre, le Parlement "ouvre une voie où la mémoire ne se confisque plus mais se partage, où les blessures de l'histoire deviennent les fondations d'un dialogue renouvelé entre les nations", a salué la sénatrice centriste Catherine Morin-Desailly, en première ligne sur le sujet depuis plusieurs années. Enfin !

### 3.4 Une loi de mars 2026 durcit les pratiques homosexuelles

En dépit des appels des organisations de défense des droits de l'homme telles que Human Rights Watch (HRW) invitant à ne pas promulguer la loi durcissant la répression des 'actes contre nature', un terme qui désigne l'homosexualité par le code pénal sénégalais, la nouvelle loi est désormais entrée officiellement en vigueur. Le Président Bassirou Diomaye a promulgué et publié au Journal Officiel le nouveau texte adopté par les députés sénégalais il y a quelques semaines, rendant son application effective. Votée par l'Assemblée nationale par 135 voix pour, 3 abstentions et aucune voix contre, la nouvelle loi sanctionne sévèrement l'homosexualité, la promotion et le financement des thématiques liés à la cause LGBT.

Marie-Claude Béchet, Philippe Bermond, Brit de Chasse, Marie-Thérèse Fayot, Jean-Maurice Griffon, Fanny Kuakivi, Isabelle La Cour, Claire Lelogeais, Jean-François Maurin, Geneviève Mulvey, Anne Nayrand, Catherine Place







